

DEC190024INEE

Décision portant fin de fonction et de nomination de M.Thierry Bouvier en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition de la directrice de l'Institut écologie et environnement ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 31 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de CMTP de M. Thierry Bouvier.

Article 2

M. Thierry Bouvier, Directeur de recherche 2^{ème} classe, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut écologie et environnement, à compter du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020 pour 60% de son temps de travail.

Il sera en charge des actions menées à l'international par l'Institut écologie et environnement. Il aura également pour mission le soutien à la déléguée scientifique en charge des infrastructures de recherche de l'INEE, ainsi que l'animation et la valorisation des réseaux RENSEE et ANAEE.

Pour l'exercice de cette mission, M. Thierry Bouvier demeure affecté à UMR9190 Centre pour la biodiversité marine, l'exploitation et la conservation (MARBEC) – Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer – Station de Sète – Avenue Jean Monnet – CS30171 – 3403 Sète cedex.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 25 JAN. 2019

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schun



Le directeur général
délégué à la science

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00
01 44 96 53 90